

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

en matière de propriété intellectuelle et NTIC

Sandra Cabanne et Alexandre Nappey, associés co-fondateurs de SCAN Avocats, évoquent pour nous la question du droit de la propriété intellectuelle et du numérique, et nous détaillent le rôle de leur cabinet pour leurs clients.



Sandra Cabanne

dépôt en France et dans le monde entier de marques, dessins et modèles, noms de domaine, le suivi des procédures administratives devant les Offices, que les procédures de réclamation de tiers ou d'opposition, les actions judiciaires en contrefaçon devant les juridictions pénales et civiles, les actions en concurrence déloyale et parasitisme, les procédures arbitrales, la rédaction de contrats... Nous sommes full service en IP/IT.

Qu'en est-il de vos interventions au niveau du droit des TIC et du numérique ?

A.N. : Notre activité est très variée sur ce plan. Elle couvre le droit de l'informatique traditionnel, l'accompagnement des entreprises dans leurs projets digitaux, notamment de commerce électronique ; mais également la question de la protection des données personnelles, tout particulièrement avec l'entrée en vigueur du RGPD. Aujourd'hui, il est impensable pour une entreprise de gérer ses actifs de propriété intellectuelle sans tenir compte des enjeux digitaux qui les accompagnent. Parce que notre approche est digitale native, nous apportons à nos clients une vision stratégique globale de ces problématiques aussi bien online que offline.

Quels sont les principaux besoins exprimés par vos clients ?

S.C. : Au-delà des besoins traditionnels de propriété intellectuelle et de protection des titres, la gestion d'internet et des réseaux sociaux a fait émerger de nouveaux besoins ponctuels, identifiés ou plus globaux. Dans ce cadre, nous proposons une surveillance des actifs immatériels de nos clients et un suivi personnalisé et annuel qui nous permet de nous inscrire dans une relation directe et dans le temps avec nos clients. Nous connaissons parfaitement leurs dossiers, leurs enjeux, leurs stratégies, leurs secteurs d'activité. Il s'agit d'une relation de proximité qui privilégie la proactivité. Nous sommes

particulièrement attentifs à leur actualité afin d'être force de proposition et les conseiller en temps réel.

Quels sont les points sur lesquels il est important d'être plus vigilant dans ces domaines ?

A.N. : Grâce à cette approche unique, nous sommes en mesure de sensibiliser nos clients aux problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés dans la conduite de leurs affaires : protection de marque, respect des obligations légales, conformité... L'idée est vraiment de les interpellier sur un sujet et d'intervenir pour prévenir des erreurs préjudiciables. Outre les aspects traditionnels, le principal enjeu est de protéger et défendre sa marque sur internet et les réseaux sociaux. Il est essentiel de surveiller ses actifs aussi bien offline qu'online.

Nous leur faisons prendre conscience des obligations règlementaires, notamment au niveau des données personnelles. La conformité au RGPD, souvent perçue comme une obligation complexe et coûteuse, est en fait un véritable atout concurrentiel. Elle permet à une entreprise de rassurer ses clients quant à la préservation de leurs droits et leurs intérêts dans un contexte d'exploitation massive des données. Plus qu'une contrainte, elle est un véritable vecteur de confiance, de performance et de différenciation. X

EN BREF

- Une dizaine de personnes, dont 6 avocats ;
- Des bureaux à Paris, Lyon, Strasbourg et Bordeaux ;
- Une activité de conseil (70 %) et de contentieux (30 %) ;
- Une approche globale des enjeux de la propriété intellectuelle et du numérique pour les entreprises (start-up, PME, ETI et grands comptes).



Alexandre Nappey

Comment se positionne votre cabinet ?

S.C. : Nous sommes un cabinet de niche spécialisé dans la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies. Nous avons la particularité de gérer les dossiers de A à Z, du conseil au contentieux.

Concrètement, nous sommes l'interlocuteur unique de nos clients à toutes les étapes de leurs dossiers et ce quels que soient leurs besoins. Notre accompagnement couvre aussi bien la recherche d'antériorités de marques, le